**Politique de confidentialité globale applicable aux ressources de tiers externe**

|  |  |
| --- | --- |
| **Contact pour la Politique sur la confidentialité des données :**  Délégué général à la protection des données | **Date : 1er janvier 2023**   |
|  (pgprivacyofficer.im@pg.com) **Région :** Monde | **Champ d’application :**  Toutes les ressources de tiers externe |

# **Finalité**

La présente Politique informe toutes les ressources de tiers externe (External Party Resources, « EPR ») (définies ci-dessous) de la façon dont The Procter & Gamble Company et ses filiales et/ou sociétés affiliées (« P&G » ou la « Société ») recueillent et gèrent vos Informations personnelles.

# **Statut d'entrepreneur indépendant**

Cette Politique ne crée pas de relations d'emploi entre P&G et une EPR. Les EPR fournissent des services à P&G en tant qu'entrepreneurs indépendants, indépendamment du fait si de tels services sont fournis directement à P&G ou en vertu d'un accord entre P&G et l'employeur de l'EPR.

1. **Définitions**

**Ressources de tiers externe :** Toute personne travaillant ou fournissant des services à P&G et dont P&G n'est pas l'employeur au moment du travail ou des services fournis, par ex. des entrepreneurs.

**Informations personnelles :** Toute information relative à une personne identifiée ou identifiable, par ex. son nom, ses autres identités, ses coordonnées, des informations professionnelles et des caractéristiques personnelles.

**La Société ou P&G :** Aux fins de la présente politique, la Société ou P&G se réfère à The Procter & Gamble Company, à ses filiales et/ou ses sociétés affiliées.

1. **Principes**

Les principes fondamentaux de protection de la confidentialité des données de P&G sont les suivants :

* Recueillir et gérer la quantité minimale d'Informations personnelles des EPR.
* Respecter la confidentialité des données des individus.
* Respecter nos objectifs, valeurs et principes, la présente Politique et toutes les lois pertinentes.
* Suivre les normes et procédures appropriées lors de la collecte et/ou de la gestion des Informations personnelles des EPR.
1. **Politique**

P&G respecte la confidentialité de vos données. La présente Politique décrit comment traiter les Informations personnelles des EPR, les types d'informations que nous collectons directement auprès de vous et/ou auprès de votre employeur, les fins d'utilisation, les catégories du destinataire avec lequel nous les partageons et les choix que nous faisons concernant notre utilisation de ces informations. Nous décrivons également les mesures que nous prenons pour protéger la sécurité des Informations personnelles des EPR et la façon dont vous pouvez nous contacter au sujet de nos pratiques de confidentialité.

* 1. **À quelles fins utilisons-nous les Informations personnelles des EPR ?**

P&G collecte des Informations personnelles concernant ses EPR dans le contexte de l'accord de services et de la relation avec un entrepreneur indépendant que P&G a conclu avec vous et/ou avec votre employeur. Nous collectons et utilisons généralement les Informations Personnelles des EPR auprès de vous et/ou auprès de votre employeur pour les services et/ou activités suivants :

* Santé/sécurité au travail, y compris dépistages sanitaires et programmes médicaux liés à la COVID-19 ou à d'autres urgences sanitaires similaires
* Gestion des accès au site
* Gestion des identités et identifiants, y compris la vérification et l'authentification des identités, l'établissement des cartes d'identité et des badges, l'administration système, enregistrement des connexions/déconnexions et gestion des identifiants d'accès, de la sécurité des informations et de la cybersécurité
* Objectifs de planification des urgences, y compris la continuité des activités, l'affectation en personnel, la gestion des équipes et les protocoles d'urgence/de sécurité
* Inscription et gestion des équipements électroniques, optimisation de l’utilisation du réseau et des équipements
* Contrôles physiques et de cybersécurité, notamment le suivi des équipements électroniques et du réseau et l'enregistrement des vidéos de sécurité telles que les systèmes de vidéosurveillance
* Contentieux et enquêtes internes ou externes, audits et résolution des litiges
* Tâches professionnelles courantes (par ex., authentification et connexion aux systèmes)
* Participation à des réunions, formations et événements
* Conformité aux lois, réglementations et politiques d’entreprise concernant la lutte contre la corruption, le travail des enfants, les sanctions, le contrôle des exportations, les droits de l’homme et autres exigences en matière de gouvernance et d’intendance d’entreprise
* Enquêtes menées par P&G et/ou votre employeur en matière de fautes professionnelles ou de violations de processus
* Renforcement et évaluation de nos accords de service avec vous et/ou votre employeur, y compris l’évaluation de la performance de nos services.
* Conformité avec toutes les exigences légales, juridiques ou gouvernementales et réponse et conformité aux ordonnances du tribunal, assignations, demandes d'enquête ou d'autres demandes de données gouvernementales
	+ Sécurité et gestion des risques, y compris sécurité et surveillance du personnel et des locaux, et protection de P&G, de nos employés et de nos clients contre le vol, la responsabilité juridique, la fraude ou l'abus.
	1. **Quels types d'Informations personnelles des EPR recueillons-nous ?**

Nous réduirons toujours au maximum les types et le nombre d'Informations personnelles des EPR que nous pouvons recueillir auprès de vous ou à votre sujet. Le tableau ci-dessous décrit plus en détail les catégories d'Informations personnelles des EPR que P&G recueille dans le cadre de ses processus professionnels.

La collecte d'informations et l'accès aux informations varient en fonction des exigences légales et/ou opérationnelles spécifiques du pays.

La base juridique ou organisationnelle pour la collecte et le traitement d'Informations personnelles des EPR varie selon le type de données et l'utilisation prévue comme décrit à la Section 5.3 ci-dessous.

|  |  |
| --- | --- |
| **Quels types de données des EPR recueillons-nous et traitons-nous ?** | **Pourquoi recueillons-nous et traitons-nous différents types d'Informations personnelles des EPR ?***Nous recueillons et traitons les types suivants de données pour plusieurs processus organisationnels et professionnels comme détaillé dans la Section 5.1 et comme expliqué plus en détail ci-dessous :* |
| *Coordonnées et caractéristiques personnelles* * Nom complet ou autres noms utilisés (tels que le nom de jeune fille)
* Autres identifiants uniques, tels que les numéros d'identification émis par P&G ou les identifiants (par ex. identifiants d'e-mails) ou tout numéro d'identification émis par votre employeur.
* Adresse physique et postale
* Adresse électronique
* Numéro de téléphone
 | * Accès au site et aux réseaux électroniques
* Communications avec vous concernant la planification d'urgences professionnelles, y compris la gestion des équipes
* Participation à des réunions, formations et événements
* Tâches professionnelles courantes (par ex., authentification et connexion aux systèmes)
* Conformité juridique et à la politique
* Gouvernance et gestion de l'entreprise
* Rapports externes obligatoires
* Enquêtes et gestion des incidents
	+ Sécurité et gestion des risques, y compris sécurité et surveillance du personnel et des locaux, et protection de P&G, de nos employés et de nos clients contre le vol, la responsabilité juridique, la fraude ou l'abus
* Santé/sécurité au travail, y compris dépistages sanitaires et programmes médicaux liés à la COVID-19 ou à d'autres urgences sanitaires similaires
* Renforcement et évaluation de nos accords de service avec vous et/ou votre employeur, y compris évaluation de la performance de nos services
* Conformité avec toutes les exigences légales, juridiques ou gouvernementales et réponse et conformité aux ordonnances du tribunal, assignations, demandes d'enquête ou d'autres demandes de données gouvernementales
 |
| *Carte d'identité nationale/Informations sur le droit au travail/Identifiant de l'employeur** Pièce d’identité nationale (telle que passeport, visas, numéro de sécurité sociale, permis de conduire ou autres pièces d’identité émises par le gouvernement)
* Citoyenneté
* Lieu de résidence
* Nationalité
* Pays de naissance
* Statut militaire ou d’ancien combattant
* Identifiant unique en tant qu'employé de l'entreprise avec laquelle P&G a établi un contrat
 | * Pour vous identifier légalement et maintenir l'intégrité de nos dossiers
* Respect des exigences en matière d’immigration et autres exigences relatives aux permis de travail
* Gestion de la sécurité et des risques, notamment collecte des données de permis de conduire pour les EPR qui utilisent des véhicules de la Société, vérification des licences professionnelles, prévention de la fraude et autres fins similaires
* Conformité juridique et à la politique
* Gouvernance et gestion de l'entreprise
* Planification en matière de sécurité et d'urgence
* Rapports externes obligatoires
* Enquêtes et gestion des incidents
 |
| *Données financières* * Numéro et coordonnées du compte bancaire
* Informations sur la carte de paiement personnelle si utilisée pour remboursement
 | * Faciliter le remboursement des dépenses
* Conformité juridique et à la politique
* Gouvernance et gestion de l'entreprise
* Planification en matière de sécurité et d'urgence
* Rapports externes obligatoires
* Enquêtes et gestion des incidents
 |
| *Données médicales* * Informations relatives à la santé physique ou émotionnelle d’une personne, notamment les handicaps ou limitations pour effectuer des tâches ou occuper des fonctions professionnelles
* Dépistage de drogues et autres types d’examens médicaux
 | * Respect des exigences en matière de santé et de sécurité au travail et de rapports gouvernementaux
* Gérer la sécurité des EPR et les risques professionnels associés à la pandémie de COVID-19 ou autres urgences sanitaires similaires
* Conformité juridique et à la politique
* Gouvernance et gestion de l'entreprise
* Planification en matière de sécurité et d'urgence
* Rapports externes obligatoires
* Enquêtes et gestion des incidents
 |
| *Données d’identification électronique/Identifiants uniques/Image et voix** Identifiants du système P&G (par ex., noms d’utilisateur ou identifiants en ligne)
* Signature numérique
* Données d'identification électronique, journaux et documentation concernant l'accès et l'utilisation des équipements de P&G, des systèmes, applications, licences et bases de données de P&G et du réseau de P&G (notamment votre utilisation de la messagerie électronique, d'Internet ou des réseaux sociaux).
* Informations recueillies par les systèmes de sécurité de P&G, notamment la vidéosurveillance (CCTV), les systèmes d’accès au site et les caméras filmant le processus des lignes ou les tâches
* Données d'identification électronique, journaux et documentation concernant l'accès aux sites physiques de P&G et aux zones d'accès restreint, notamment le numéro de badge/l'identifiant de badge et la photographie
* Vidéos, photographies et autres enregistrements d’images ou de voix dans le contexte de réunions/formations
* Données d’identification électronique concernant les enregistrements du centre d’appels
 | * Gestion des systèmes, technologies et accès et gestion des actifs informatiques
* Protéger nos intérêts en matière de sécurité physique, de sécurité des informations et de cybersécurité contre les menaces internes ou externes
* Gérer la prévention des pertes et la reprise après sinistre dans nos bureaux et sites de production
* Tenue des dossiers et rapports internes, notamment la mise en correspondance et l’analyse des données
* Permettre l'accès aux sites, réseaux, outils, applications et autres systèmes et actifs de P&G
* Améliorer la visibilité sur l'utilisation et les coûts de consommation des outils, licences, services et applications de P&G aux fins d'optimisation, de qualité, d'audit et de coût
* Enregistrer les formations et les réunions
* Conformité juridique et à la politique
* Gouvernance et gestion de l'entreprise
* Planification en matière de sécurité et d'urgence
* Rapports externes obligatoires
* Enquêtes et gestion des incidents
 |
| *Cookies :*les cookies sont de petits fichiers envoyés à votre ordinateur lorsque vous naviguez sur le Web. Ils stockent des informations utiles sur la façon dont vous utilisez les sites Web que vous consultez. Les cookies ne recueillent aucune information stockée sur votre ordinateur ou appareil ni dans vos fichiers. Les cookies ne contiennent aucune information qui vous identifierait directement. Les cookies ne montrent votre ordinateur et votre appareil que sous forme de chiffres et de lettres attribués de manière aléatoire (par ex., identifiant de cookie ABC12345) mais jamais John E. Smith. Nous utilisons les types de cookies suivants : * *Cookies de session*.Les cookies de session se souviennent de vous (à l'aide d'un identifiant généré aléatoirement) lorsque vous passez d'une page à l'autre afin de ne pas être invité à fournir les mêmes informations que celles que vous avez déjà fournies. Ces cookies sont supprimés dès que vous quittez notre site ou que vous refermez votre navigateur.
* *Cookies persistants*. Les cookies persistants permettent aux sites de se souvenir de vos préférences lorsque vous le consultez à nouveau. Par exemple, si vous choisissez de lire le site en français lors de votre première visite, le site apparaîtra automatiquement en français à la visite suivante.
* *Cookies analytiques*. Ces cookies nous indiquent comment fonctionnent nos sites Web. Dans certains cas, nous utilisons des cookies Google Analytics pour surveiller la performance de nos sites. Notre capacité à utiliser et à partager les informations recueillies par Google Analytics concernant la consultation de nos sites est limitée par les [Conditions d’utilisation de Google Analytics](https://www.google.com/analytics/terms/us.html) et la [Politique de confidentialité de Google](https://policies.google.com/privacy).
 | Nous utilisons des cookies sur les sites Web de P&G destinés aux EPR pour un certain nombre de raisons, notamment : * pour en savoir plus sur la façon dont vous consultez nos sites Web et le contenu P&G
* pour nous aider à améliorer votre expérience lorsque vous consultez nos sites Web
* pour personnaliser le site Web en fonction de vos préférences
* pour identifier les erreurs et les résoudre
* pour analyser la performance de nos sites Web
 |
| *Autres caractéristiques personnelles** Données biométriques, notamment les empreintes digitales ou les balayages faciaux
* Vérifications des antécédents criminels/casiers judiciaires
 | * Faciliter votre accès aux sites et systèmes de la Société via des données biométriques
* Conformité juridique et à la politique
* Gouvernance et gestion de l'entreprise
* Planification en matière de sécurité et d'urgence
* Rapports externes obligatoires
* Enquêtes et gestion des incidents
 |

* 1. **Sur quelle base juridique ou commerciale traitons-nous les Informations personnelles des EPR ?**

Nous recueillons et gérons la quantité minimale d'Informations personnelles des EPR nécessaires pour nous conformer à nos obligations contractuelles ou légales relatives à notre relation d'entrepreneur indépendant que nous avons avec vous et/ou avec votre employeur, pour protéger les intérêts commerciaux légitimes de la Société d'une manière proportionnelle à vos intérêts de confidentialité, et pour traiter les Informations personnelles fournies avec votre consentement, le cas échéant, aux fins prévues.

La base juridique ou commerciale de traitement des Informations personnelles des EPR peut être la conformité de P&G aux lois et réglementations en vigueur, la conformité à ses obligations contractuelles, les intérêts commerciaux légitimes de la Société, les intérêts de santé publique et/ou votre consentement.

La base juridique ou professionnelle de traitement des Informations personnelles des EPR peut varier selon la juridiction et selon la catégorie/le type de données et raisons pour lesquelles nous recueillons et utilisons ces informations.

Ce sont les bases juridiques sur lesquelles nous nous appuyons pour le traitement de ces catégories de données :

|  |  |
| --- | --- |
| **Type de données personnelles** | **Base juridique/professionnelle du traitement** |
| Coordonnées, carte d'identité nationale, informations financières, informations sanitaires | Conformité de P&G aux obligations contractuelles et légales  |
| Carte d'identité nationale / éligibilité professionnelle | Conformité de P&G aux lois en vigueur |
| Données professionnelles, coordonnées | Intérêts commerciaux légitimes de P&G |

* 1. **Comment partageons-nous les Informations personnelles des EPR ?**

P&G ne partage les Informations personnelles des EPR qu'avec ceux qui ont un besoin commercial légitime à y avoir accès.

P&G peut partager vos informations avec votre employeur (et d'autres entités conformément aux indications communiquées par votre employeur), des entrepreneurs de P&G, fournisseurs, agences, travailleurs temporaires ou toute autre partie agissant pour le compte de P&G (« Tiers externes ») qui effectuent des opérations au nom de P&G.

Les Informations personnelles des EPR peuvent être partagées avec nos sièges sociaux et nos sociétés affiliées dans le monde entier, si nécessaire, à des fins de traitement définies dans la Section 5.2 ci-dessus.

Nous pouvons également divulguer des Informations personnelles des EPR si nous sommes tenus de le faire par voie législative ou juridique, pour faire respecter ou protéger les droits et les politiques de P&G et/ou pour contribuer à une enquête sur des activités illégales suspectées ou avérées.

* 1. **Quels sont vos droits vis-à-vis de vos Informations à caractère personnel ?**

Vous avez le droit de nous contacter et de demander à accéder aux Informations personnelles des EPR que nous traitons vous concernant. Lorsque la loi en vigueur l'autorise, vous pouvez demander que des informations inexactes, périmées ou qui ne sont plus nécessaires soient corrigées, effacées ou restreintes. Vous pouvez également demander à P&G de fournir vos données dans un format qui vous permet de les transférer à un fournisseur de services, en fonction des circonstances. Lorsque le traitement des Informations personnelles des EPR est basé sur le consentement, vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment. Lorsque le traitement des Informations personnelles des EPR est basé sur un intérêt légitime, vous avez le droit dans certains cas de vous opposer au traitement des données.

Si vous exercez ces droits, nous vous encourageons dans un premier temps à en discuter avec l'employé de P&G qui agit en tant que votre parrain sur site. Vous pouvez également contacter notre Délégué à la protection des données à l'adresse indiquée ci-dessous. Si vous n'êtes pas satisfait de notre réponse à votre demande ou de notre traitement de vos Informations personnelles, vous pouvez déposer une plainte auprès de l'autorité chargée de la protection des données dans votre pays.

* 1. **Comment transférons-nous les Informations personnelles des EPR ?**

P&G est une entreprise internationale qui compte des EPR dans de nombreux pays. Si la loi l'autorise, et sous réserve des exigences et/ou restrictions du pays, les Informations personnelles des EPR peuvent être transférées vers des pays autres que le pays dans lequel ces informations ont été recueillies. Les Informations personnelles des EPR peuvent être stockées dans des systèmes aux États-Unis, consultées par d'autres sociétés affiliées de P&G dans le monde entier, y compris leurs fournisseurs de services, ou transférées dans d'autres pays, si nécessaire, pour effectuer les activités commerciales pertinentes. Ces pays peuvent ne pas avoir les mêmes lois en matière de protection des données que votre pays de résidence. Lorsque vos Informations personnelles sont transférées vers ou consultées depuis des pays situés à l'extérieur de votre pays d'origine, nous prenons les précautions appropriées et respectons toutes les exigences administratives, techniques et/ou contractuelles légalement requises pour protéger vos informations. Nous effectuons des transferts en dehors de l'Espace économique européen (« EEE »), le Royaume-Uni et la Suisse, à la fois entre les entités de P&G et entre P&G et ses prestataires de services, en conformité avec Clauses contractuelles types. Contactez corporateprivacy.im@pg.com si vous souhaitez obtenir une copie de ces Clauses. P&G se conformera également aux autres exigences spécifiques du pays qui limitent les transferts de données en dehors du pays de collecte.

* 1. **Comment sécurisons-nous les Informations personnelles des EPR ?**

Nous prenons les mesures physiques, administratives et techniques appropriées, telles que la pseudonymisation, le cryptage et des contrôles d'accès conçus pour protéger les Informations personnelles des EPR contre la destruction, la perte, la modification, la divulgation, l'accès ou l'utilisation accidentelle, illégale ou non autorisée, ainsi que contre toutes autres formes illégales de traitement. Lorsque des Tiers externes traitent des Informations personnelles des EPR pour le compte de P&G, nous concluons également des contrats avec ces Tiers externes pour nous assurer qu'ils mettent en œuvre les mesures physiques, administratives et techniques appropriées pour traiter les données.

**5.8 Combien de temps conservez-vous mes Informations personnelles ?**

Nous conservons les Informations personnelles des EPR aussi longtemps que nécessaire pour répondre aux besoins auxquels elles ont été collectées, à moins qu'une période de conservation plus longue ne soit requise ou autorisée par la loi en vigueur. Il s'agit généralement de la période pendant laquelle vous fournissez l'utilisation des services. Dans certains cas, nous pouvons avoir besoin de conserver les Informations personnelles des EPR pendant un certain temps après la fin de votre relation de travail avec P&G, afin de respecter les obligations légales ou contractuelles.

* 1. **Est-ce que P&G surveille l'utilisation de son Réseau et de ses Appareils ?**

La Société surveille certaines utilisations du réseau P&G et des appareils P&G. P&G a l'obligation de protéger ses employés, ses actifs et ses installations. P&G surveille ses réseaux et ses appareils à trois fins : i) pour protéger la sécurité (notamment la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité) des personnes, des données, du réseau, des actifs, des installations, de la réputation et des intérêts concurrentiels de P&G ; ii) pour enquêter sur les fautes ou violations de la loi suspectées ou confirmées (notamment en soutien d'un litige) ; et iii) pour assurer l'intégrité des processus professionnels et des rapports financiers.

P&G ne surveille pas le réseau P&G et les appareils d'une personne spécifique, à moins qu'il y ait une raison légitime, ou que nous soyons tenus de le faire par la loi, y compris pour répondre à toute demande en application de la loi. Nous nous réservons le droit, sous réserve de la loi en vigueur, d'accéder à, de contrôler, de divulguer et d'éliminer tout fichier électronique, toute donnée et tout message créés, stockés, envoyés ou reçus via nos réseaux et appareils, si nécessaire, à des fins mentionnés ci-dessus. Cette surveillance est toujours en conformité avec les lois et réglementations pertinentes. P&G mettra en œuvre des procédures, des normes et des politiques supplémentaires, et/ou des mesures actives, le cas échéant, pour satisfaire aux exigences légales locales.

Plus précisément, P&G effectuera une surveillance passive et active des réseaux P&G et des appareils appartenant à P&G et attribués aux EPR afin de signaler les menaces potentielles aux intérêts de P&G. Cette « surveillance passive » n'examine pas activement le comportement d'un individu, mais cherche plutôt des indicateurs de risques. Ces indicateurs de risque sont prédéfinis par P&G et les fournisseurs de solutions de sécurité spécialisés, et sont adaptés aux besoins de sécurité de P&G. Lorsqu'un tel indicateur de risque est déclenché (un « Événement »), les systèmes enregistrent les données associées et les conservent en vue d'un examen ultérieur et/ou enquête. Plus précisément, les techniques de surveillance passive ci-dessous seront utilisées à travers les réseaux P&G et les appareils appartenant à P&G et attribués aux EPR :

1. **La Surveillance des habitudes d'utilisation** est une technique de surveillance lors de laquelle le logiciel ou le matériel vérifie les données du réseau et les données Web désidentifiées de P&G pour déceler la présence d'un ensemble prédéfini d'indicateurs de risque. Cette technique recherche des tendances suspectes dans la façon dont le réseau ou les appareils de P&G et attribués aux EPR sont *utilisés*. Par exemple, P&G peut configurer l'outil de Surveillance des habitudes d'utilisation pour rechercher des indicateurs de risque par site de connexion P&G. La sécurité de P&G peut régler l'outil afin qu'il génère une alerte si les identifiants de connexion d'un utilisateur sont saisis dans deux sites différents de P&G plus rapidement que le temps que mettrait une personne pour passer d'un site à l'autre.
2. **L'Analyse du trafic entrant** est un outil de surveillance qui analyse les communications Web entrantes (y compris les e-mails) pour déceler la présence d'indicateurs de risque lorsqu'ils pénètrent dans le réseau de P&G. Les logiciels antivirus et les pare-feu sont les exemples les plus courants de cet outil, car ils analysent continuellement le trafic entrant pour vérifier la présence d'indicateurs de logiciels malveillants dans les pièces jointes, les liens, les sites Web, etc.
3. **Les Scans périodiques** sont un outil de surveillance qui scanne au niveau du réseau P&G et des appareils P&G pour capturer des indicateurs de risque spécifiques qui peuvent avoir échappé aux analyses périmétriques de l'Analyse du trafic entrant. Cet outil est utile car, parfois, les Événements sont plus faciles à identifier lorsqu'ils sont observés avec un contexte supplémentaire. Un scan antivirus complet du disque est un excellent exemple de cette fonctionnalité.
4. **L'Analyse du trafic sortant** de P&G a la capacité de scanner le trafic Web sortant pour déceler la présence d'indicateurs de risque spécifiques et prédéfinis. L'outil analyse le trafic sortant pour voir si un Événement est déclenché conformément aux règles de l'indicateur de risque spécifié. Par exemple, P&G peut écrire une règle qui signalera d'importants téléchargements de fichiers vers des endroits en dehors du réseau P&G qui comprennent des données hautement confidentielles ou certains mots-clés, tels qu'un composé chimique spécifique utilisé dans une nouvelle formule de produit.

P&G évalue, en fonction de la nature d'un risque qui a été signalé par les outils de surveillance passive ou qui a été porté autrement à l'attention de P&G (p. ex., procès, faute professionnelle présumée, application de la loi, etc.), si une enquête/analyse supplémentaire du risque est requise. Dans le cadre de cette évaluation, P&G prend en considération les dommages potentiels aux employés, aux consommateurs, aux autres parties prenantes et/ou à la Société, ainsi que les intérêts juridiques et la confidentialité des données de toutes les personnes concernées. P&G peut également déterminer si une analyse supplémentaire est requise sur la base des exigences légales ou de la Politique pour protéger les actifs et garantir l'intégrité des processus professionnels. Sur la base de cette analyse, P&G ne procèdera à aucune autre enquête ou procédera à une enquête proportionnelle à l'aide des outils de surveillance active.

P&G utilise cinq types d'outils de Surveillance active : (1) Scan des appareils, (2) Scan de l'Internet, (3) Surveillance logicielle, (4) Surveillance matérielle et (5) Prévention de la perte de données.

1. **Scan des appareils :** ces outils permettent à P&G, parfois à travers un tiers, d'extraire le contenu *complet* d'un ordinateur appartenant à P&G ou d'un autre appareil de P&G à un moment donné pour être utilisé lors d'une enquête. Les outils de Scan des appareils extraient non seulement les fichiers et les applications sauvegardés et stockés sur l'appareil P&G, mais saisissent également la mémoire présente sur l'appareil au moment de la capture. En fonction de l'outil, P&G peut choisir de n'extraire que les fichiers physiques (c.-à-d. sans la mémoire) ou d'extraire une image partielle de l'appareil, permettant ainsi à l'enquête de se concentrer uniquement sur des types de fichiers ou des applications spécifiques, conformément aux principes de proportionnalité.
2. **Scan de l'Internet :** P&G déploie un outil proxy tiers basé sur le cloud qui comporte trois fonctionnalités principales. Tout d'abord, il est capable de surveiller l'utilisation publique de l'Internet par les employés au niveau de l'URL (c.-à-d. les noms des pages Web visitées) lorsque l'utilisateur utilise un appareil appartenant à P&G. Cette fonctionnalité suit et consigne l'activité Internet en utilisant des identifiants personnels hachés (désidentifiant l'utilisateur) pour une utilisation potentielle lors d'une enquête approuvée. Deuxièmement, il a la capacité de fournir une visibilité sur les données saisies dans une page Web non cryptée et les fichiers téléchargés ou mis en ligne lors de la visite de sites Web non chiffrés. Troisièmement, il a la capacité de décrypter un ensemble limité du trafic Web qui est prédéfini comme à haute risque (par ex. connexions sortantes vers des pages Web malveillantes connues, vers des pages Web connues pour transmettre des logiciels malveillants aux appareils ou vers des sites de partage de fichiers). Cette solution est configurée pour ne pas décrypter le trafic vers des sites Web pouvant traiter des informations personnelles sensibles concernant l'utilisateur final (pax. sites bancaires ou de soins de santé).
3. **Surveillance logicielle :** il s'agit des techniques déployées dans le cadre d'une enquête impliquant une ou des personnes identifiables lors de laquelle (a) la personne est informée de l'enquête, et (b) la personne n'est pas l'objet de l'enquête. Par exemple, un outil de Surveillance logicielle pourrait être un appel téléphonique ou un e-mail pour déterminer l'emplacement où une EPR *identifiée* est actuellement située/connectée afin de déterminer si un Événement géographique déclenché est légitime.
4. **Surveillance matérielle et des applications** : Les outils de Surveillance matérielle et des applications sont les fonctions de journalisation et de surveillance que les fabricants incluent dans le matériel et/ou les applications qui, lorsqu'elles sont combinées avec une EPR identifiable, constituent la Surveillance active. Les exemples couramment utilisés sont les journaux des serveurs, les connexions SAP, les rapports d'utilisation des badges, l'authentification réseau, etc.
5. **Prévention de la perte de données :** P&G ou un fournisseur de services approuvé balaie des e-mails envoyés à des adresses non P&G afin de trouver des indicateurs de perte de données. Par exemple, si une EPR envoie un message non crypté avec une pièce jointe hautement confidentielle à une adresse e-mail non P&G, la solution de prévention de perte de données signalerait cet e-mail comme présentant un risque de sécurité des informations et l'utilisateur peut être informé qu'il doit utiliser une solution de cryptage approuvée pour les communications futures. De la même manière, si un e-mail sortant classé comme Hautement confidentiel ou Secret (y compris des mots clés spécifiquement désignés) est signalé, l'e-mail sera ensuite examiné pour détecter un éventuel risque de sécurité. Si approprié, une enquête peut être lancée. P&G ne balaie pas les messages classés comme « Personnel » ou « Privé » ou marqués comme « Personnel » ou « Privé » dans la ligne de l'objet.
6. **Modifications futures**

P&G se réserve le droit de modifier cette Politique si nécessaire, par exemple pour se conformer aux modifications apportées aux lois, aux règlements, aux pratiques et aux procédures de la Société, ou pour répondre aux nouvelles menaces ou à de nouvelles exigences imposées par les autorités de protection des données. Nous vous informerons si ces modifications devaient affecter substantiellement le traitement de vos Informations personnelles d'EPR.

1. **Coordonnées**

Pour toute question ou préoccupation concernant le traitement de vos données personnelles ou les Informations personnelles des EPR ou si vous souhaitez exercer vos droits relatifs à la protection de la vie privée, vous pouvez contacter notre Délégué général à la protection des données aux coordonnées suivantes : E-mail : pgprivacyofficer.im@pg.com, Téléphone : +1 (513) 622-0103, Adresse postale : 1 Procter & Gamble Plaza, Cincinnati, OH 45202, États-Unis.

En cas de préoccupation concernant une éventuelle violation, vos Informations personnelles en tant qu'EPR ou de toutes autres informations personnelles traitées par P&G, veuillez nous contacter par e-mail à l'adresse securityincident.im@pg.com.